



## **APPEL À COMMUNICATIONS : PREMIÈRE CIRCULAIRE**

Grâce à l'aide financière de différents partenaires, l'Académie internationale de droit linguistique et l'Université de Bordeaux, plus particulièrement la Faculté de Droit et de Science Politique, le Centre d'Études et de Recherches Comparatives sur les Constitutions, les Libertés et l'État (CERCCLE), l'Institut de recherche Montesquieu (IRM) et l'Institut Léon Duguit (ILD), organisent la :

19<sup>e</sup> conférence internationale de l'Académie internationale de droit linguistique

**Droit, Identités politiques, Langues (DIL)**

du 3 au 5 juin 2026 à Bordeaux, France

En ces débuts du XXI<sup>ème</sup> siècle avec notamment l'ère de la mondialisation qui traversent nos sociétés pluralistes les questions des Langues, des Identités et des Droits des individus sont devenues des thèmes nodaux pour le monde qui se redessine.

Paradoxalement, la mondialisation a permis non pas de cloisonner, d'uniformiser ou de normer – voire normaliser – les 6700 langues (re)connues et les 7000 ethnies qui interagissent dans le système juridico-normatif (droits des États, coutumes, hétéronomies) et économique qu'elle renferme en son sein, mais au contraire, de penser la modernité sur des thématiques de *liberté*, de *sécurité* et de *démocratie* et, ainsi, d'ouvrir sur de nouvelles pratiques langagières. Ces nouvelles pratiques sont inhérentes aux espaces qui se précisent comme les nouveaux territoires de la globalisation (local, communal, régional, national, européen, international, numérique, vécu, imaginé, ressenti, subi), mais aussi les autres lieux et leurs nouvelles frontières (imaginaires, partagées, collectives, personnelle, légale,



illégale, traditionnelles) qu'ont pu édifier les individus dans cet espace. Des espaces nouveaux comme la démocratisation des TIC et du numérique permettent d'élaborer d'autres langages plus mathématiques, plus techniques. Les géographies (physiques, naturelles, historiques, artificielles, institutionnelles, économiques, environnementales, écologiques, numériques) produisent également une langue singulière et des normes spécifiques.

Ces rapports nouveaux à la langue, aux identités et au cadre juridico-administratif font écho à de nouvelles façons de *parler* et de *dire* le droit pour les institutions des États (administratives, constitutionnelles, européennes, internationales). De sorte que ces institutions et organisations (étatiques et non-étatiques) produisent des éléments de langage (économiques, administratifs, de santé publiques, mais aussi républicains, humanitaires, politiques, de gouvernance, d'expertises) aux sociétés pluralistes qu'elles réglementent et administrent. Sorte de nouvelle pacification des mœurs par le *verbe*, cette situation procure, avec l'élaboration de certaines politiques publiques, des zones de langages permettant de lutter contre certaines discriminations (de classe, de genre), voire certaines inégalités sociales (et économiques) et surtout le handicap (braille, langue des signes, langage sonore, pictogrammes, etc.). Sur le plan civique, plusieurs signalements (panneaux de signalisations, pictogrammes, idéogrammes, écritures) et autres *nudges* encadrent, réglementent et nomment nos actions et interactions au nom de l'intérêt commun et/ou général.

En même temps, s'opère sur le plan groupal et/ou collectif une réactivation d'une multitude de croyances, de pratiques traditionnelles et/ou démocratiques (groupes d'intérêts mutualistes, associations, collectifs, partis politiques, nouveaux mouvements sociaux), que nos différents imaginaires collectifs (nationaux, groupaux, tribus, démographiques) vont adapter ou renouveler par rapport aux réglementations juridiques



(normes, règles, lois, coutumes, traditions, règlements, obligations, etc.), politiques (politiques publiques, idéologies, opinions, persuasion, propagandes, sondages, etc..) et médiatiques (leader d'opinion, internet, presse, radio, etc.). A cela s'ajoute l'art de ne plus dire ou de ne pas dire sans vraiment le taire. Les TIC et la communication de masse permettent la réification d'une sorte de *novlangue* jadis contrôlée par les États et souvent apprivoisée par les *mass media*. La société technologique néolibérale et le recul de l'État admettent l'expression de ce qu'Isabelle Noëlle-Newmann définit par la formule *spirale du silence*.

Ainsi les champs représentatifs (sociaux, culturels, religieux, professionnels, politiques, artistiques) comme les droits et les reconnaissances (linguistiques, ethnoлингuistiques), la défense des minorités (locales, nationales, autochtones) et l'espace public en général semblent aujourd'hui proposer des formes nouvelles de langages dont certaines réduisent les inégalités sociales et d'autres simplement permettent de mieux encadrer ou réguler le social.

Au regard des axes de recherches des trois centres organisateurs, la Conférence développera quatre dimensions thématiques pluridisciplinaires permettant des regards croisés et une diversité de communications en droit, en science politique, en histoire, en sociologie et en linguistique :

- **Thématique 1** : Le rapport entre la *langue*, l'*espace* (territoires, géographies, institutions, systèmes, États, groupes, espace numérique etc.) et l'*organisation politique* (administrative, institutionnelle, sociale et politique) d'une société ou d'un groupe.
- **Thématique 2** : Le rapport entre la *langue*, l'*individu* (citoyen, usager, personne publique, personne privée, consommateur, spectateur, homme, femme, transgenre, jeune, vieux, etc.) et une *organisation politico-juridique* (administrative,



- institutionnelle, culturelle, cultuelle, sociale, associative et politique) ou un *système normé* (droit, règle, valeurs partagées, traditions, hétéronomies, croyances, opinions, etc.).
- **Thématique 3** : Les niveaux ou stratifications et les techniques permettant de rendre plus fluides les deux dimensions où droit(s) et politiques rendent effectifs (efficients) des formes de langages (imposés, partagés, officiels, homologués, subis, voulus, imposés, etc.).
  - **Thématique 4** : Normer le rapport entre la langue, l'individu et le corps : l'ouïe, le touché, le *nudge*, les signes et symboles, pictogrammes et idéogrammes, les mains, la violence, la douleur, la douceur, l'autre.

## Inscription à la Conférence

Le comité organisateur vous invite à envoyer le résumé de votre communication (200-400 mots) avec les renseignements suivants : prénom, nom, titre universitaire, titre de la communication, courriel, affiliation institutionnelle, cinq mots-clefs. Les communications auront une durée de 30 minutes (20 minutes de présentation et 10 minutes pour les commentaires et les questions). Les présentations PowerPoint sont encouragées. Les communications de la Conférence seront publiées après une évaluation positive par les pairs. Les propositions de communication devront être envoyées par courriel à l'adresse suivante : [dil2026bx@gmail.com](mailto:dil2026bx@gmail.com)

## Invitation officielle

Il est important d'indiquer si vous avez besoin d'une lettre d'invitation officielle.



## Dates importantes

Ø Envoi des résumés avant le 15 janvier 2026

Ø Notification d'acceptation au plus tard le 27 février 2026

Ø Envoi du texte intégral de la communication avant le 30 avril 2026

## Frais de participation à la conférence

Ø Avant le 15 janvier 2026 : 250 euros\*

Ø Avant l'ouverture de la Conférence ou à l'arrivée : 300 euros\*

\*Sous réserve de l'obtention des financements sollicités, les frais de participation comprennent l'hébergement pendant 3 nuits (du 2 juin au soir au 5 juin au matin), les déplacements en tramway dans la métropole bordelaise (y compris les transferts de et vers l'aéroport), trois repas, les pauses-café et la publication des contributions après une évaluation positive. Pour les modalités concernant le paiement de ces frais et les détails relatifs à l'hébergement ainsi qu'au texte intégral à remettre le 30 avril, une deuxième circulaire sera envoyée.

## Langues d'usage durant la conférence

Français et anglais.

## Comité scientifique

Paula Trzaskawka, Adam Mickiewicz University, Poznań, Pologne;

Andre Braen, University of Ottawa, Ottawa, Ontario, Canada;



Le Cheng, Zhejiang University, Hangzhou, Chine;  
Aleksandra Matulewska, Adam Mickiewicz University, Poznań, Pologne;  
Nicole Carignan, Université du Québec à Montréal, Montréal, Québec, Canada;  
Angeline Martel, Université Téluq, Montréal, Québec, Canada;  
Jose Woehrling, Université de Montréal, Quebec, Canada;  
Ning Ye, Zhejiang Police College, Hangzhou, Chine;  
Claudine Brohy, Université de Fribourg, Fribourg, Suisse;  
Ramdane Boukherrouf, Université Mouloud Memmeri de Tizi-Ouzou, Algérie;  
Noura Tizgiri, Université Mouloud Memmeri de Tizi-Ouzou, Algérie;  
Guillaume Rousseau, Université de Sherbrooke, Québec, Canada;  
Véronique Bertile, Université de Bordeaux, France;  
Thierry Dominici, Université de Bordeaux, France;  
Alain Pariente, Université de Bordeaux, France;  
Adrien Monat, Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, France

### **Comité organisateur**

Guillaume Rousseau, Université de Sherbrooke, Québec, Canada;  
Véronique Bertile, Université de Bordeaux, France  
Thierry Dominici, Université de Bordeaux, France  
Alain Pariente, Université de Bordeaux, France  
Thibaut Dauphin, Université de Bordeaux, France  
Adrien Monat, Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, France

L'événement est organisé à l'Université de Bordeaux par le Centre d'Études et de Recherches Comparatives sur les Constitutions, les Libertés et l'État (CERCCLE),



Département de recherche  
DETS | Droit et transformations sociales / université  
de BORDEAUX

CERCCLE / université  
de BORDEAUX

Institut de recherche  
IRM  
Montesquieu / université  
de BORDEAUX

ILD  
Institut Léon Duguit / université  
de BORDEAUX

l'Institut de recherche Montesquieu (IRM) et l'Institut Léon Duguit (ILD), grâce à l'aide financière du Département de recherches Droit et Transformations sociales (DETS).

*The English version of this circular is available upon request ([dil2026bx@gmail.com](mailto:dil2026bx@gmail.com))*